

Vendredi 24 novembre 2023

DOSSIER DE PRESSE

Un appel à manifestation d'intérêt pour « un monde meilleur, soutien à l'innovation sociale et solidaire »

Dans le cadre de la semaine de l'économie sociale et solidaire (ESS), Vaimu'a Muliava, membre du gouvernement chargé de l'innovation technologique, a annoncé le lancement officiel d'un appel à manifestation d'intérêt intitulé (AMI) intitulé « Un monde meilleur, soutien à l'innovation sociale et solidaire ». Cet AMI contribue à préparer le futur appel à projets (AAP) du même nom qui devrait être lancé en 2024 et devrait permettre de mieux cerner les besoins et les attentes des citoyens et innovateurs engagés.

Soutenir les projets sociaux et solidaires ancrés en Nouvelle-Calédonie

L'appel à manifestation d'intérêt s'adresse à toutes personnes susceptibles de porter un projet innovant autour de l'économie durable et solidaire, de l'innovation sociale ou des services publics connectés. Il cible un large public, implanté dans les trois provinces de la Nouvelle-Calédonie. Cet appel à manifestation d'intérêt cherche à embrasser les jeunes talents, à soutenir l'entrepreneuriat féminin, et à renforcer l'économie des tribus. L'objectif est de répondre aux problématiques locales telles que les déserts économiques, l'accès aux soins médicaux, l'amélioration de l'enseignement et bien d'autres ...

L'AMI puis l'AAP à venir, constituent une opportunité pour chaque acteur de jouer un rôle clé dans la création d'un avenir prometteur, où chaque communauté prospère et contribue au bien-être global de la Nouvelle-Calédonie

Les thèmes de l'AMI

- **Économie durable et solidaire**

Elle concerne le développement d'initiatives économiques qui priorisent les besoins humains et environnementaux plutôt que le simple profit. Cela peut inclure, par exemple, des coopératives, des associations, des fondations, des mutuelles ou tout autre type d'entreprise sociale. L'économie solidaire vise à créer une société plus équitable en intégrant des principes de solidarité, d'équité et de durabilité.

- **Innovation sociale**

Elle se concentre sur la création et l'application de nouvelles idées et méthodes pour résoudre des problèmes sociaux, comme la pauvreté, l'exclusion, la santé, ou encore l'éducation. L'innovation sociale vise à développer de nouvelles solutions, plus adaptées, durables et efficaces.

- **Services publics connectés**

Il s'agit de l'utilisation d'outils numériques pour rendre les services institutionnels plus accessibles, efficaces et transparents pour tous. À l'heure actuelle, il apparaît essentiel de repenser la manière dont les services publics opèrent et interagissent avec les citoyens.

Les objectifs d'un AMI

L'AMI permet de préparer le terrain avant le lancement d'un appel à projets en :

- identifiant et préparant les acteurs pertinents (entreprises, organisations, individus) intéressés pour répondre à l'AAP ;
- ajustant les critères de l'AAP grâce aux retours d'information ;
- évaluant la faisabilité des projets potentiels ;
- préparant les candidats qui manifestent leur intérêt par un accompagnement pendant l'AMI ;
- économisant du temps et des ressources grâce à une meilleure vue d'ensemble des participants potentiels et de leurs capacités ;
- communiquant tôt, ce qui peut aider à éclaircir les attentes et à réduire les malentendus lors de l'AAP.

En conclusion, un AMI est un outil précieux pour préparer et optimiser le lancement d'un appel à projets, en fournissant des informations cruciales et en facilitant l'engagement avec les acteurs clés.

Pourquoi manifester son intérêt ?

- partager ses premières idées ou concepts de projets ;
- recevoir des retours préliminaires pour affiner sa proposition pour l'AAP ;
- être informé en priorité du lancement officiel de l'AAP ;
- adapter les critères de l'AAP pour qu'ils correspondent mieux aux réalités du terrain.

Comment participer à l'AMI ?

- décrire brièvement son idée ou concept de projet (max 300 mots) ;
- indiquer à quel(s) thème(s) l'idée choisie se rapporte ;
- indiquer quelle(s) sont les parties prenantes qui pourraient être impliquées ;
- indiquer, si cela est disponible, un budget préliminaire ;
- partager ses coordonnées pour être tenu informé du lancement de l'AAP.

Retrouvez toutes les informations sur cet AMI, ainsi que le formulaire de participation directement sur le site internet dédié : www.unmondemeilleur.nc

Les manifestations d'intérêt peuvent également être envoyées par mail à contact@unmondemeilleur.nc.

Date limite pour manifester son intérêt : le 15 mars 2024.

2^{ème} semaine de l'économie sociale et solidaire en Nouvelle-Calédonie

La 2e Semaine de l'économie sociale et solidaire (ESS) en Nouvelle-Calédonie a lieu cette année du 20 au 26 novembre 2023. Impulsée par l'AFD, ce temps de rencontres, de débats et d'échanges est le fruit d'une co-construction active menée avec les acteurs et partenaires du secteur.

Pour sa 2^{ème} édition, la Semaine de l'ESS en Nouvelle-Calédonie propose un programme riche de nombreux rendez-vous, tels que des conférences, des tables rondes, un ciné-débat, des webinaires, des animations sur les marchés, etc.

Ces différents événements, qui se tiendront sur l'ensemble du territoire (provinces des Îles Loyauté, Nord et Sud), réuniront les représentants des principales institutions locales, les partenaires de l'ESS, de nombreux acteurs de terrain et le grand public.

Objectifs :

- Faire découvrir l'ESS au plus grand nombre ;
- Mobiliser les parties prenantes en vue de structurer ce secteur ;
- Mettre en lumière les femmes et les hommes qui font l'ESS au quotidien en Nouvelle-Calédonie.

* *
*